

All these visors comply with the EN ISO 102 56:2003 and are certified from: INSTITUTE FOR TESTING AND CERTIFICATION, a.s. Trida T. Bati 299 764 21 Zlín, AO 224, Notified body NO. 1023 Czech Republic

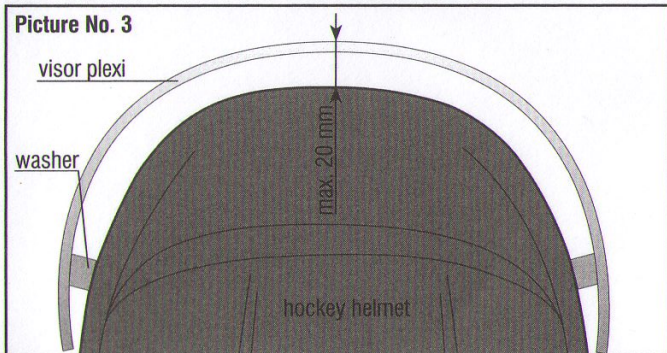
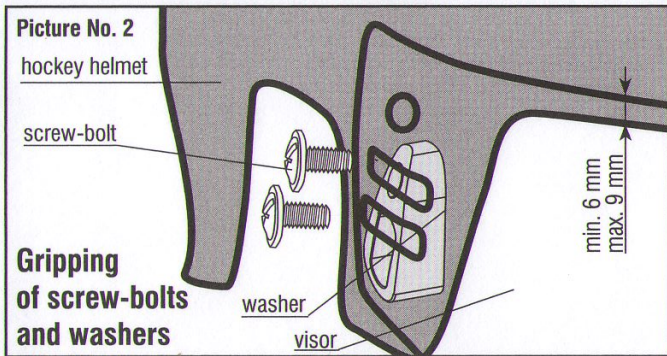
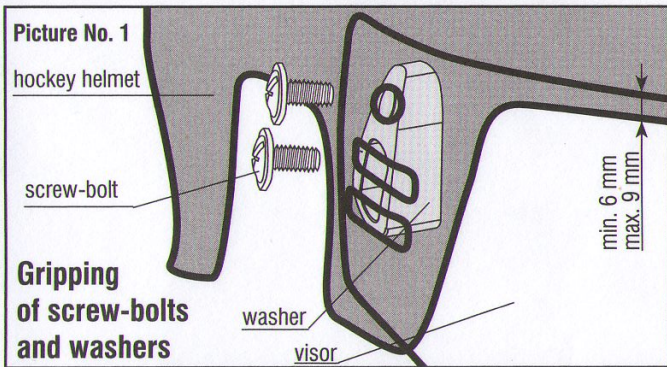
**FRONTIER**



**EN ISO 102 56 Ice hockey players. Category OOP II**

**PRODUCER:**

FRONTIER HOCKEY OÜ, Võiste 1, 86501 Pärnumaa ESTONIA  
MADE IN EU [www.frontierhockey.com](http://www.frontierhockey.com)



**FRANÇAIS**

**Mode d'emploi: plexiglas de protection des yeux des joueurs de hockey sur glace**

Avant d'employer et de mettre le verre de protection des yeux en place, il convient de lire attentivement les consignes de montage et d'entretien.

**AVERTISSEMENT:**

Le hockey est un sport de contact dangereux. En jouant au hockey, vous vous exposez à des risques de blessures. Ce verre de protection des yeux ne fournit aucune garantie de protection contre les blessures du cou, de la colonne vertébrale ou du cerveau. Il ne procure qu'une protection partielle des yeux et ne protège ni la bouche, ni les dents, ni la mâchoire ni la partie inférieure du visage. Afin de réduire les risques de blessures, il est recommandé de protéger le visage entier en portant une protection faciale intégrale. Un casque équipé d'un verre de protection des yeux doit être porté d'une manière adéquate. S'il n'était pas porté en conformité avec les consignes données par le fabricant (s'il était par exemple porté incliné vers l'arrière), les yeux et le visage pourraient subir des blessures graves pouvant entraîner des conséquences à long terme. Il convient de porter une attention toute particulière au choix de la combinaison casque – verre de protection des yeux, ceci pour qu'elle soit confortable, qu'elle tienne bien en place et qu'elle soit légère. Le verre de protection des yeux doit être régulièrement contrôlé et nettoyé. Le verre de protection des yeux doit être remplacé dès qu'il est endommagé ou lorsqu'il a été exposé à un choc important ou à une autre pression qui aurait pu diminuer ses propriétés de protection. En cas de non-respect de cet avertissement, vous vous exposez à des risques de blessures graves, y compris la paralysie ou la mort et ce, quelles que soit les propriétés du verre de protection des yeux.

**UTILISATION:**

Ce verre de protection des yeux est conçu pour des joueurs âgés de plus de 18 ans. Il n'est pas conçu pour les gardiens de but. Ce verre de protection des yeux peut être placé sur les types de casques suivants : CCM 652, CCM 1052, CCM V10, CCM V8, Easton S9, Easton S17, NBH 1500, NBH 3500, NBH 4500, NBH 5500, NBH 9500, RBK 4K, RBK 5K, RBK 6K, RBK 8K

**FONCTION:**

Le verre de protection des yeux est destiné à protéger partiellement les yeux et la partie supérieure du visage des joueurs de hockey contre les blessures dues aux chutes, aux collisions ou aux chocs. Combiné à un casque de protection, il aide à protéger la santé des joueurs de hockey sur glace. Ce verre de protection des yeux n'offre qu'une protection partielle des yeux et ne protège ni la bouche, ni les dents, ni les mâchoires ni la partie inférieure du visage.

**MONTAGE:**

Le verre de protection des yeux se fixe à l'aide des vis et des écrous fournis, en suivant les explications du plan (figure 1). Utiliser exclusivement le set de montage d'origine qui est fourni avec le produit. Placer le verre de protection des yeux sur le casque pour que les orifices du verre soient parfaitement en face des orifices du casque. Introduire les écrous dans les orifices intérieurs du casque pour que le revêtement mou du casque couvre l'écrou. Placer une rondelle de distancement sur la partie de l'écrou qui dépasse du casque (rondelle P du côté droit et rondelle L du côté gauche) – voir les figures 1 et 2. Cette rondelle délimite la distance qui sépare le casque du verre de protection. Le verre doit dépasser le bord inférieur du casque et ce, avec une tolérance de 6 – 9 mm (figures 1 et 2). La distance la plus importante pouvant séparer le casque du verre est de 20 mm (figure 3). Le verre de protection ne peut pas se trouver à une distance de moins de 10 mm ou de plus de 60 mm du visage de l'utilisateur. Le verre de protection ne peut pas être incliné vers le haut et il doit être réglé comme indiqué sur les figures 1 et 2. Serrer ensuite progressivement les quatre vis. Éviter de trop serrer les vis, vous risqueriez en effet d'endommager les composants et le verre de protection devrait donc être prématurément remplacé. Veiller à ne pas griffer la surface du verre de protection en manipulant le tournevis.

**ENTRETIEN:**

Ce produit nécessite un entretien qui consiste en un nettoyage et une vérification du verre de protection des yeux. Il est nécessaire de maintenir le verre de protection propre et de contrôler régulièrement son état d'endommagement. Le verre de protection des yeux doit être remplacé dès qu'il est endommagé ou lorsqu'il a été exposé à un choc important ou à une autre pression qui aurait pu diminuer ses propriétés de protection. Ne pas utiliser d'impressions en couleurs ou d'étiquettes. Lors du nettoyage, ne pas utiliser de produits chimiques, de produits concentrés ou autres. En effet, vous risqueriez d'endommager irréversiblement le verre de protection et vous risqueriez de diminuer ses propriétés de protection.

**FRONT-LINE:**

Les protections portant la marque Front-Line disposent d'un traitement de surface effectué à l'aide d'une technologie spéciale. Sur les faces extérieure et intérieure de la protection, on applique des micro-couches d'antifog et d'antiscratch qui protègent contre la formation de buée et contre les chocs. Il s'agit de matériaux durs, d'une épaisseur de 5 microns, soit 0,005 mm, qui sont appliqués de manière permanente sur la protection. Ces produits peuvent être lavés à l'eau, mais ils pourraient être endommagés suite à l'utilisation de solvants ou d'autres produits chimiques. Lors du nettoyage, nous vous recommandons donc ne pas utiliser que les produits de nettoyage qui sont indiqués dans la notice du produit.

**ÉMULSION NETTOYANTE EN SPRAY**

Cette émulsion nettoyante est conçue pour nettoyer et polir la surface des verres de protection des yeux des joueurs de hockey sur glace Front-Line. Appliquer l'émulsion des deux côtés du verre de protection, en tenant le vaporisateur à une distance de 25 cm du verre. Sécher ensuite avec un chiffon doux, éventuellement avec une serviette en papier, jusqu'à ce que le verre soit sec. En cas d'ingestion accidentelle, boire une grande quantité d'eau et faire appel à un médecin en cas de nausées. À consommer dans les 3 ans à compter de la date de fabrication. Composition : 10 % agents tensioactifs ioniques, 10 % agents tensioactifs non ioniques, 80 % H<sub>2</sub>O. Produit en UE.

Product is not classified like dangerous substance. SECURITY DOCUMENT No. HS0001/09.